

*RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES
DECHETS*

*Syndicat Intercommunal Pour la Valorisation et le
Traitement des Résidus Urbains*

Année

2007

Préambule

Les élus ont désormais l'obligation de présenter un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets (décret n°2000-404 du 11 mai 2000).

Lorsque la compétence en matière d'élimination des déchets a été transférée totalement ou partiellement à un Établissement Public de Coopération Intercommunal, le rapport annuel de l'année précédente est transmis aux communes membres de l'EPCI avant le 30 septembre et celles-ci en font une présentation à leur conseil municipal.

L'avis du conseil municipal fait l'objet d'une délibération. Dans tous les cas, la délibération ne peut comporter aucune décision. Les conseillers pourront néanmoins formuler des souhaits à prendre en compte dans l'établissement des rapports pour les années suivantes.

Par délibération en date du 28 mai 2008, le SIVaTRU a créé une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Cette commission examine chaque année sur le rapport de son président le rapport sur le prix et la qualité des services de collecte et de traitement des ordures ménagères.

SOMMAIRE

Préambule	2
SOMMAIRE.....	3
1. Présentation du SIVaTRU	4
2. Les prestations de collecte des déchets ménagers	5
3. Les prestations de traitement des déchets ménagers	11
4. Les indicateurs financiers	17
5. La valorisation des déchets.....	22
6. Données sociales et mesures en matière de prévention :	26
7. Actions de communication :	29
8. Perspectives :	31
9. GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS :	32
10. ANNEXES :	33

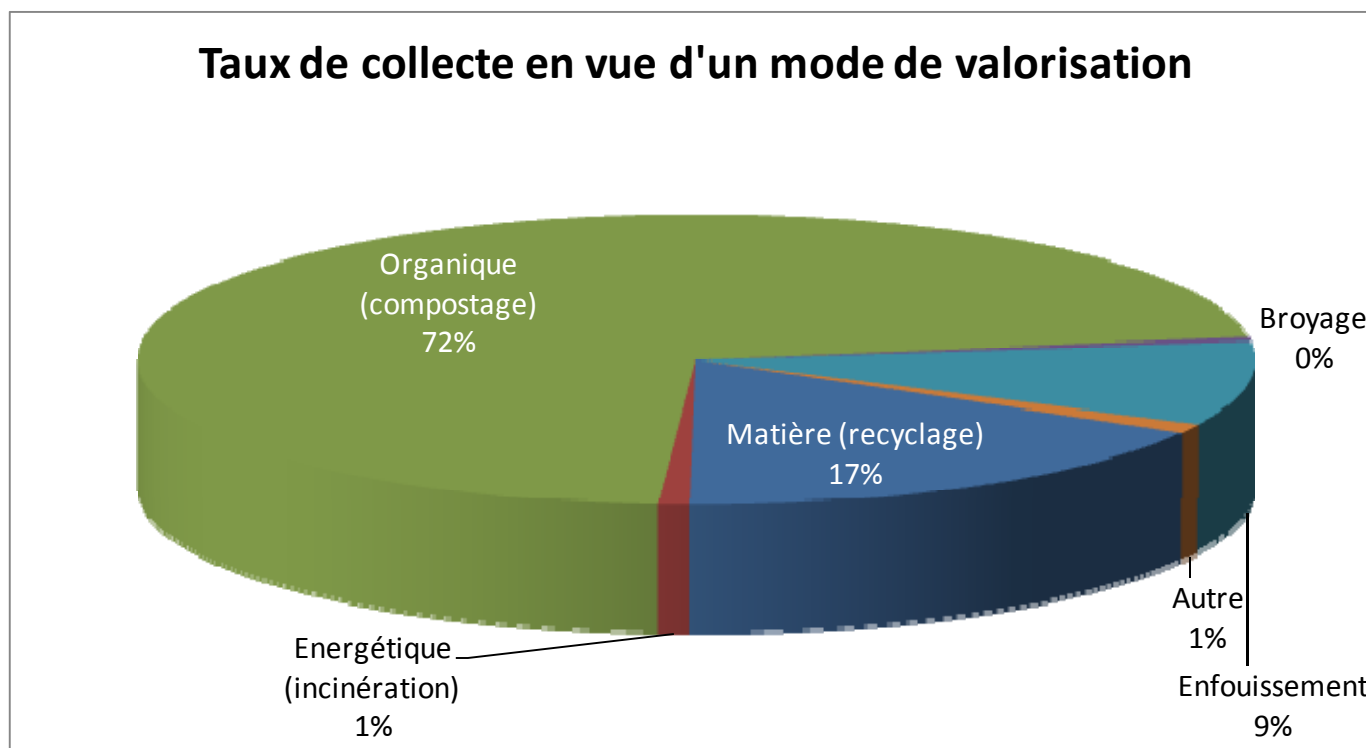
1. Présentation du SIVaTRU

Nom des collectivités adhérentes	Population 1999	Part/population totale	% habitat vertical	Compétences exercées par le SIVaTRU
Communauté de communes des Deux Rives de la Seine	21 765	30.29%	14.06%	Collecte et traitement
Chapet	1 124	1.56%	0.00%	
Chanteloup les vignes	9 544	13.28%	23.48%	
Triel sur Seine	11 097	15.44%	9.19%	
Communauté de communes Vexin Seine	12 763	17.76%	29.96%	Collecte et traitement
Meulan	8 394	11.68%	41.47%	
Vaux sur Seine	4 369	6.08%	4.32%	
Ecquevilly	4 208	5.86%	20.32%	Collecte et traitement
Evecquemont	672	0.94%	0.00%	Collecte et traitement
Maisons Laffitte	21 856	30.42%	36.39%	Collecte et traitement
Médan	1 393	1.94%	0.00%	Collecte
Port Marly	4 412	6.14%	50.58%	Collecte et traitement
Villennes sur Seine	4 790	6.67%	7.91%	Collecte et traitement
TOTAL COLLECTE	71 859	100%	26.52%	

En 2005, la création de la Communauté de communes Vexin Seine a transformé le SIVaTRU en syndicat mixte. En 2006, la création de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine a à nouveau modifié les contours du syndicat. Ces deux communautés de communes ayant instauré la TEOM, le SIVaTRU ne détermine et ne perçoit directement la TEOM que pour la moitié de ses membres.

Ce tableau fait ressortir l'hétérogénéité du territoire du SIVaTRU. En effet, on constate que la population varie de 672 habitants à Evecquemont à 21 765 habitants à Maisons Laffitte et le taux d'habitat vertical varie de 0% à Chapet à 50.58% à Port Marly.

2. Les prestations de collecte des déchets ménagers



Il ressort de ce graphique que près des trois quarts des déchets ménagers collectés sont destinés au compostage et seuls 9% des déchets collectés sont destinés à être enfouis.

Synoptique présentant les flux de déchets collectés par le SIVaTRU en 2007

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Destination des déchets collectés	Tonnages entrants	Mode de traitement
Verre	PAP	2 006T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	2 006T	Taux de collecte en vue d'une valorisation : 91 %
	AV	226T	Usine de recyclage du Verre SAMIN	226T	Valorisation matière par recyclage 5919T soit 17%
Emballages hors verre	PAP	3 616T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	3 616T	
Journaux	AV	71T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	71T	
OM résiduelles	PAP	25 494T	UIOM AZALYS (Carrières sous Poissy)	329T	Valorisation énergétique par incinération 329 T soit 1 %
			Centre de compostage sur ordures ménagères CYRENE (Triel sur Seine)	25 165T	Valorisation matière par compostage 25 165 T soit 72 %
Déchets verts	PAP	160T	Centre CYRENE (Triel sur Seine)	160T	Broyage 160T soit 0,5%
Encombrants	PAP	2 427T	Plateforme de tri des encombrants CYRENE (Triel sur Seine)	2 427T	Enfouissement 3286 T soit 9%
			Plateforme de tri des encombrants CYRENE (Triel sur Seine)	795T	
Bennes de déchetterie	Benne	1 099T	Repreneurs spécifiques	304T	Autres traitements 300T soit 1%
			Déchets ménagers spéciaux	AV	
Total		35 158T		35 158T	100%

91 % des déchets collectés sont destinés à être valorisés.

La collecte du verre en apport volontaire représente 10 % du tonnage verre collecté. En revanche les apports volontaires ne représentent que 2% du tonnage de déchets secs collectés.

Concernant les déchets de type encombrants, les collectes en bennes représentent une part importante (31 % du tonnage total d'encombrants et gravats).

Caractéristiques des collectes assurées par le SIVaTRU

Caractéristiques des collectes assurées par le SIVaTRU					
Collecte en porte à porte	Population de la collectivité = 71 859				
Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie	Données de collecte en kg/hab/an
Collecte OMR	Prestataire: Véolia Propreté	C 2 à C 7	Bac roulant vert ou gris couvercle bleu	100%	355
Collecte sélective	Prestataire: Véolia Propreté	C 0,5 à C 1	Bac roulant gris couvercle marron et vert	100%	78
Collecte déchets verts	Prestataire: Véolia Propreté	36 fois par an	Sacs en papier	1,56%	142
collecte encombrants	Prestataire: Véolia Propreté	De 6 fois par an à 1 fois par semaine	En tas sur la voie publique	97,13%	35
Collecte en apport volontaire					
Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie	Données de collecte en kg/hab/an
Collecte du verre	Prestataire: SEPUR	C 0.25	colonnes	67,77%	5
Collecte des JRM	Prestataire: Véolia Propreté	C 0.25	colonnes	39,65%	3
Collecte des déchets ménagers spéciaux	Prestataire: TRIADIS	De 1 à 24 fois par an	Camionette	100%	0,820
Collecte des déchets d'activité de soin issu des ménages	Prestataire: Meulan Médical	Sur demande	Conteneur spécifique	43,57%	N-D
Collecte des piles	Prestataire: COREPILE	Sur demande	Conteneur spécifique	100%	N-D
Collecte benne encombrants	Prestataire: TERVERTE	Sur demande	Benne	0,94%	41
Collecte des bennes de déchetteries	Prestataire: TAIS	Sur demande	Lieux aménagés	59,07%	26

Remarques:

On constate une forte amplitude sur les fréquences de collecte qui justifie que les taux des TEOM soient différents par collectivité.

Le volume du parc de conteneur était de 8 295.049 m³ fin 2007. De fortes disparités existent également sur le volume de conteneurs par commune, liées essentiellement à la dotation ou non de conteneurs pour les ordures ménagères résiduelles.

Evolutions :

Un nouveau contrat de collecte du verre en apport volontaire a été signé en 2007 avec la société SEPUR d'une durée de trois ans. Ce contrat prévoit le vidage des bornes au centre CYRENE courant 2008 (dès que que le nouveau box sera réalisé).

En 2007, le SIVaTRU a mis en place une collecte en petit véhicule du chemin de la Garenne à Meulan.

Caractéristiques du réseau de déchetteries du SIVaTRU en 2007			
Nombre de déchetteries	2		
Population ayant accès aux déchetteries **	15 305		
Tonnage global entrant	960T		
Maitrise d'ouvrage "haut de quai"	Commune de Triel sur Seine et commune d'Ecquevilly		
Maitrise d'ouvrage "bas de quai"	SIVaTRU		
Mode d'exploitation "haut de quai"	Régie		
Mode d'exploitation "bas de quai"	Prestataire: VEOLIA PROPLETE (TAIS)		
Jours d'ouverture	De 0.5 à 4 jours par semaine		
Nombre de visites	Environ 62 par jour ouvert à Triel sur Seine		
Accueil déchets dangereux des ménages	Oui		
Accès professionnels	Oui/Non		
Type de déchets acceptés	Filière de valorisation/CET	Tonnages collectés par type de déchets	Ratios de collecte en Kg/hab/an
Tout venant + plâtre	CET classe II	492T	32
Plâtre	CET classe II	N D	N D
Ferrailles	Recyclage	0T	0
Déchets verts	Compostage	134T	9
Gravats***	CSD classe III : ECT Gargenville (78)	304T	20
Carton	Recyclage	13T	1
Déchets dangereux	Co-incinération	17T	1
	Total	960T	63

* Depuis le 1er février 2007, les mansonniens ont accès à la déchetterie d'Achères. Toutefois, la facturation étant effectuée au nombre de dépôts et non au poids, les apports n'ont pas été pris en compte ici.

** La déchetterie d'Ecquevilly n'est accessible que pour les habitants d'Ecquevilly et la déchetterie de Triel sur Seine pour les triellois.

La déchetterie d'Ecquevilly ne comporte que deux bennes (l'une pour les encombrants et l'autre pour le carton) et un espace de stockage des DMS.

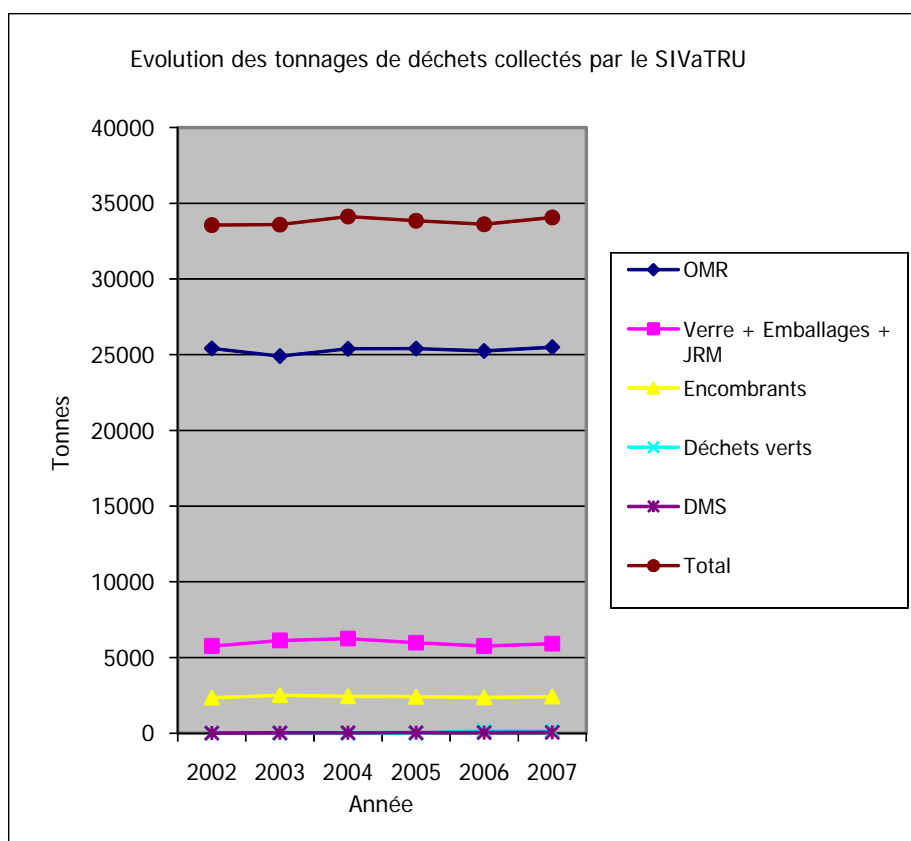
Le gardiennage des déchetteries reste de la compétence des communes. En revanche, la collecte et le traitement des déchets sont gérés par le SIVaTRU.

*** Les tonnages de gravats sont évalués en fonction du volume comme suit : 1 benne de 10 m3 collectée = 8 tonnes

Tonnages par flux des déchets collectés sur le SIVaTRU en 2007

Tonnages de déchets collectés par le SIVaTRU	Tonnages 2007	kg/hab	Données Ile de France 2005*
Ordures ménagères résiduelles	25 494T	355	343
Emballages + JRM	5 919 T dont 297 T de collecte de points d'apports volontaires	82	52
Déchets verts	160T	2	16
Encombrants en porte à porte	2 427T	34	30
Encombrants en bennes (déchetteries...)	1 099T	15	48
Déchets ménagers spéciaux	59T	0,82	N-D
Piles	1T	0,01	N-D
Seringues	N-D	N-D	N-D
Total	35 158T	489	489

* Source ORDIF "tableau de bord 2005 des DMA en Ile-de-France"



L'évolution des tonnages collectés entre 2006 et 2007 est la suivante :

- Ordures ménagères résiduelles : +0,99%
- Emballages, verre et journaux revue magazines : +2,68%
- Encombrants : +2,34%
- Déchets verts : -8,71%
- Déchets ménagers spéciaux : +14,38%
- Bennes de déchetteries : non défini (certains flux ne sont pas pesés)
- Total déchets SIVaTRU (hors collectes des bennes) : +1,34% (+452T).

Globalement, les tonnages du SIVaTRU sont en légère augmentation par rapport à 2006.

Les tonnages d'ordures ménagères ont légèrement augmenté entre 2006 et 2007, mais restent quasi équivalents à ceux de 2002.

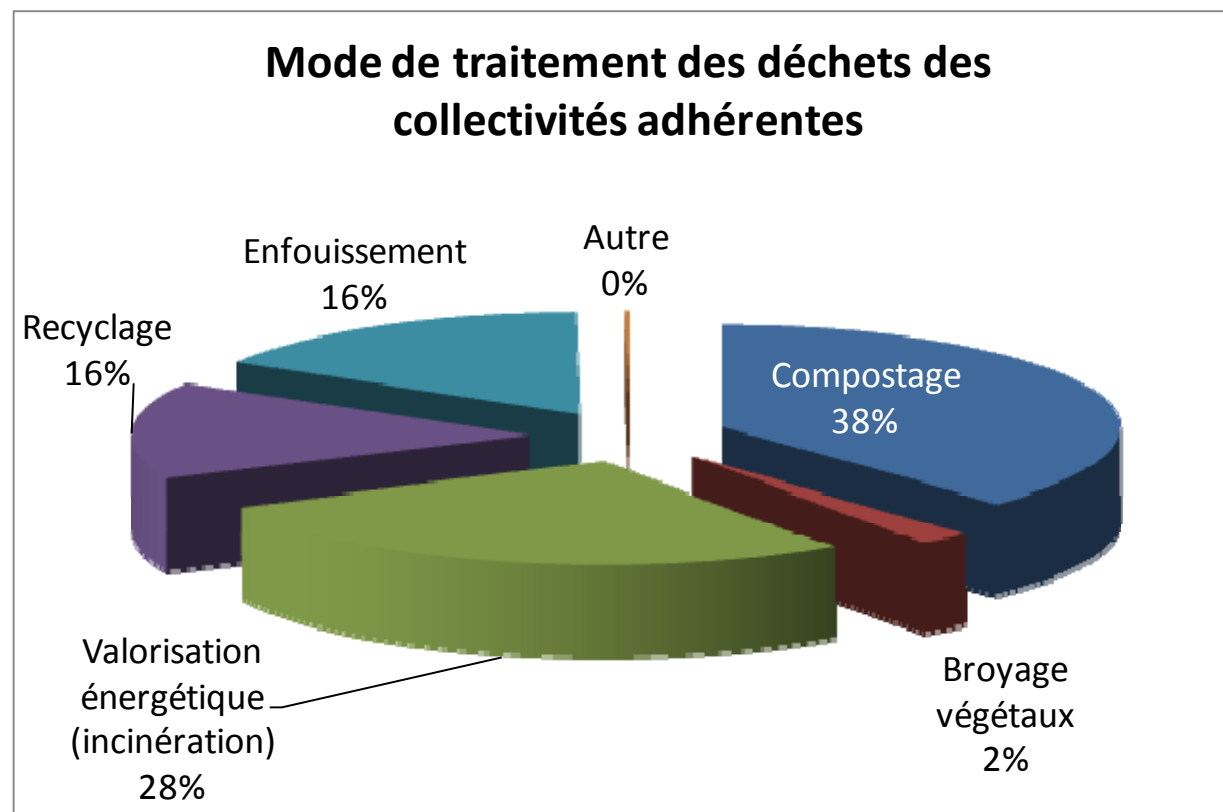
Après une diminution en 2006, la collecte des emballages est revenue à un niveau proche de celui de 2005.

Les tonnages d'encombrants sont proches de ceux de 2004.

Enfin, la collecte des DMS continue sa très forte progression, ce qui contribue à améliorer la qualité du compost produit et à limiter les pollutions liées à ces déchets.

Ainsi, en 2007, l'équivalent de 820 grammes par habitant a été collecté puis traité. Selon l'agence de l'eau Seine Normandie, un habitant du bassin Seine-Normandie produit de 2 à 4 kg de DMS par an.

3. Les prestations de traitement des déchets ménagers



On constate que la valorisation énergétique représente au final plus du quart des tonnages de déchets **traités**. En revanche, la valorisation par **compostage** qui représentait **72% des déchets collectés** ne représente in fine que **38% des déchets sortants**. Ceci s'explique par la proportion (réduite) de déchets fermentescibles dans la composition d'une poubelle d'ordures ménagères. La part restante étant pour l'essentiel incinérée.

Liste des installations où sont traités les déchets du SIVaTRU

Installations de traitement des déchets du SIVaTRU	Maitrise d'ouvrage	Exploitant	Nature des déchets traités par l'installation pour le SIVaTRU	Nature de la valorisation
Centre de compostage sur ordures ménagères CYRENE à Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Ordures ménagères résiduelles et emballages non-conformes	Compost
UIOM AZALYS de Carrières sous Poissy (78)	SIDRU	NOVERGIE	Refus de tri et refus de compost	Électricité
Centre de tri des emballages ménagers CYRENE de Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Emballages ménagers	Recyclage
Usine de recyclage du verre SAMIN - ROZET SAINT ALBIN (02)	SAINT GOBAIN EMBALLAGES	SAINT GOBAIN EMBALLAGES	Verre	Recyclage
Plateforme de tri des encombrants CYRENE de Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Encombrants, gravats, fer, bois, carton, végétaux	Recyclage
CSDU classe II du Plessis Gassot (95)	REP	REP	Encombrants résiduels et refus balistiques	-
Centre de stockage de classe 3 de Gargenville (78)	ECT	ECT	Gravats	-
Centre d'élimination final de TRIADIS ROUEN (76)	SAS TRIADIS	SAS TRIADIS	DMS	Co-incinération avec valorisation d'énergie
Installation de traitement des piles de LIFMETAL à STAINS (93)	LIFMETAL	LIFMETAL	Piles et accumulateurs	Transformation (pyrométallurgie, hydrométallurgie, pyrolyse)
Centre Incinération Energie de CRETEIL (94)	CIE (NOVERGIE)	CIE (NOVERGIE)	DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux)	Electricité/chaueur

Le SIVaTRU est propriétaire des installations de compostage ainsi que de tri des emballages et des encombrants.

Les déchets du SIVaTRU sont traités dans un rayon relativement étroit, ce qui permet de limiter les nuisances liées au transport des déchets..

Les modes de valorisation des déchets sont très variés : compostage, incinération, recyclage, transformation ou enfouissement.

Synoptique présentant les flux de déchets traités par le SIVaTRU en 2007

	Installations (capacités de traitement)	Tonnages entrants	Dont déchets du SIVaTRU	Tonnages sortants pour le SIVaTRU					
Installations sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité	Centre de compostage sur OMRésiduelles de Triel sur Seine (38500 t)	29 313T	24 905T	Compost	14 165T	Refus -> UIOM d'AZALYS	8 844T	Refus -> CSDU du Plessis-Gassot	1 896T
	Centre CYRENE à Triel sur Seine	808,102	798T	Végétaux broyés (compost)	N D				
	Centre de tri des encombrants de Triel sur Seine (260T de stockage)	8 278T	4 622T	Repreneurs	432 T dont ferraille 45 T bois 38T gravats 349T	Refus -> CSDU du Plessis-Gassot	4 190T		
	Centre de tri des emballages ménagers Triel sur Seine (24 000 t dont 16000 t de déchets secs)	22 832,055 T dont 15 338 T de déchets secs	5 538 T dont 3 590 T de déchets secs	Repreneurs	5 101 tonnes dont carton 865 t plastiques 281 t métaux 89 t papiers 1 565 t et verre 2 302 t	Refus -> UIOM d'AZALYS	819T		
	Usine de recyclage du verre SAMIN (N-D)	N D	226T						
Installations privées	Centre de traitement des déchets ménagers spéciaux (N-D)	N D	60T						
	Centre de stockage de classe 3 de Gargenville (N D)	N D	296T						
	UIOM AZALYS	123 212T	758T						

Il ressort de ce tableau que sur les 37 200 tonnes de déchets du SIVaTRU, aucune tonne n'a été directement enfouie en 2007. Chaque tonne collectée a fait l'objet d'une valorisation.

Les prestations de traitement des déchets ménagers en 2007 :

Evolutions :

Le SIVaTRU a signé avec la société VEOLIA PROPLETE, une convention de délégation de service public pour l'exploitation du centre de traitement CYRENE d'une durée de 7 ans.

Cette convention a pris effet à compter du 22 avril 2007.

Encombrants :

Le tri des encombrants à l'aide de la pelle hydraulique a permis de valoriser environ 9,3% des encombrants du SIVaTRU entrants sur le centre CYRENE en 2007, tout comme en 2006, mais mieux qu'en 2005 (2,3%). Les matériaux triés sont : les gravats, la ferraille et le bois.

Par ailleurs, 3 608 T d'apports extérieurs d'encombrants ont été traités en 2007 sur le centre CYRENE contre 3 204T en 2006.

Tri sélectif :

L'accueil de l'ensemble des tonnages d'emballages du SIDRU et du SMITRIVAL permet d'amortir au maximum les installations de tri des emballages et de ce fait de réduire significativement les coûts de traitement.

Le « taux de recyclage » des emballages collectés (déchets secs+verre) est proche de 86%, en légère augmentation par rapport à 2006 (environ 85%).

Le taux de refus entrant moyen des déchets secs du SIVaTRU issu des caractérisations était de 21,3% en 2007 contre 20,80% en 2006.

Le taux de refus des déchets secs en sortie de centre de tri est de 23,50% contre 24,14% en 2006.

Enfin, en 2007, deux contrats de reprise de matériaux ont été signés :

Un contrat a été signé avec la société UPM pour la reprise des journaux revues magazines.

Un contrat a été signé avec la société €RPORT pour la reprise du gros de magasin.

Ordures ménagères résiduelles :

Les apports extérieurs (4 339 T) ont généré une rémunération d'environ 54 500 € pour le SIVaTRU en 2007. Toutefois, les apports en provenance du SYCTOM de Paris se sont arrêtés fin juin 2007, ce qui réduit de manière significative les prévisions de recettes futures.

Le taux de refus incinérables était d'environ 35% en 2007.

Le taux de déchets ultimes issu du traitement par compostage est passé à 7,6 % contre 6.5% en 2006 et 7.6% en 2005.

Evènements marquants sur les installations de traitement:

Arrêts techniques sur le centre de tri :

Réparation des rails de l'écrêteur

Entretien du tapis de refus

Changement des rails du tapis de presse

Nombre de jours d'arrêts: 2

Arrêt technique annuel de l'usine de compostage (maintenance) :

Entretien du pont roulant

Remplacement de tôles d'usure du BRS

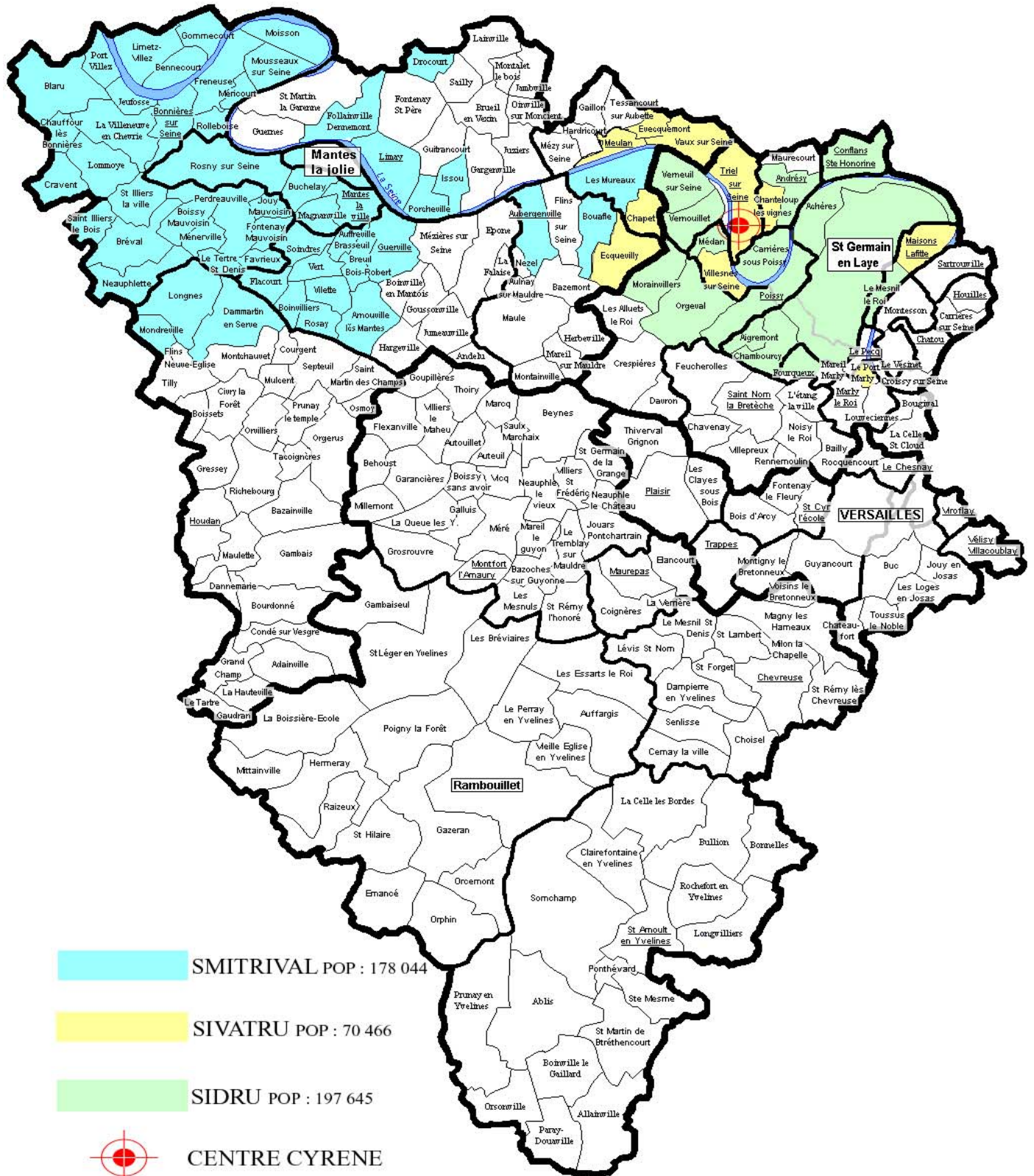
Remplacement de galets

Changement de roulement sur le tapis T1

Nombre de jours d'arrêts: 8

Divers : remplacement de tôles usagées sur le bardage du bâtiment de réception des ordures ménagères.

COLLECTIVITES DONT LES EMBALLAGES SONT TRIES AU CENTRE CYRENE



4. Les indicateurs financiers

4. Les indicateurs financiers

Les principales prestations rémunérées par le SIVaTRU à des entreprises sous contrat au cours de l'année 2007					
Pour la compétence collecte:					
Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en € TTC	Evolution 2007/2006
VEOLIA PROPLETE	Collecte des OMR en PaP	MP 5 ans	31/12/2009	1 928 631,03 €	6,73%
VEOLIA PROPLETE	Collecte des emballages en PaP	MP 5 ans	31/12/2009	640 811,94 €	7,59%
VEOLIA PROPLETE	Collecte des encombrants	MP 4 ans	28/12/2009	241 780,10 €	3,87%
MANDON*	Collectes spécifiques (marchés...)	MAPA 1 an	31/03/2008	88 839,98 €	-12,29%
VEOLIA PROPLETE	Collecte des déchets végétaux	MP 5 ans	31/12/2009	11 455,69 €	4,56%
VEOLIA PROPLETE (TAIS)**	Collecte (et traitement) des bennes de déchetteries	MAPA 1 an renouvelable	28/02/2008	41 536,28 €	-7,85%
SEPUR	Vidage bornes verre	MAPA 3 ans	16/05/2010	7 674,52 €	-21,75%
TRIADIS	Collecte des DMS	MP 5 ans	31/12/2009	72 259,39 €	40,91%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Livraison et entretien des bacs de collecte	DSP 7 ans	21/04/2014	110 914,57 €	-10,00%
Total				3 143 903,50 €	5,60%

Pour la compétence traitement :					
Nom de l'entreprise ou du syndicat	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en € TTC	Evolution 2007/2006
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Compostage des OMR	DSP 7 ans	21/04/2014	1 151 663,66 €	6,05%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Traitement des déchets verts	DSP 7 ans	21/04/2014	15 561,62 €	-
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Tri des emballages	DSP 7 ans	21/04/2014	524 852,22 €	5,21%
SIDRU	Incineration des déchets	MP 2 ans renouvelable 2x1 an	31/01/2008	793 648,55 €	-0,19%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Tri et mise en CSDU des encombrants	DSP 7 ans	21/04/2014	392 839,20 €	6,63%
Total				2 878 565,25 €	4,74%

* La collecte du marché forain de Chanteloup a été réalisée de janvier à fin mars 2007 par VEOLIA PROPLETE.

** La collecte des bennes d'encombrants a été également réalisée en 2007 par TERVERTE (Evecquemont).

Si l'on exclue la prestation de livraison et maintenance des conteneurs (effectuée par GENERIS) et si l'on isole la collecte des DMS qui inclue le traitement de ces déchets, on constate que les coûts de traitements sont très proches des coûts de collecte.

Par ailleurs, on constate globalement une forte augmentation des prix (entre 4,74 % en moyenne pour le traitement et 5,60% pour la collecte).

Comparaison des coûts par filières 2007

Coûts pris en compte = collecte + traitement - recettes, hors frais de structure et hors redevances SMITRIVAL

Coûts	Ordures Ménagères	Emballages	Encombrants
Collecte	1 927 027 €	631 983 €	241 780 €
Conteneurs	79 933 €	156 393 €	
Collecte AV		16 534 €	38 643 €
Traitement	1 897 102 €	631 807 €	392 839 €
Recettes	127 038 €	601 333 €	13 297 €
Total dépenses - recettes	3 777 024 €	835 384 €	659 965 €
Tonnages traités	25 664T	5 732T	4 508T
Tonnages collectés	25 494T	5 922T	2 427T
Collecte Médan	329T	151T	0T
Coût collecte Médan	24 181 €	16 523 €	- €
Apports directs au centre CYRENE	443T	0T	2 294T
Coût/tonne traitée	146,23 €	142,86 €	146,40 €

Economie à la tonne triée en 2007 =	3,37 €
--	---------------

Outre l'aspect environnemental, le coût financier d'une tonne d'emballages était inférieur à celui d'une tonne d'ordures ménagères en 2007.

Ainsi, trier ses emballages rapportait donc en 2007 aux habitants du SIVaTRU 3,37 € par tonne.

Les indicateurs financiers :

Le montant moyen des produits issus de la **TEOM** perçus par le SIVaTRU en 2007 s'élève à **90,20 € par habitant**, en légère baisse par rapport à 2006 (90,40 € par habitant).

La moyenne des produits issus de la TEOM perçus par les collectivités d'île de France en 2005 s'élevait à 100 € par habitant.

En comparaison, le coût annuel de l'eau dans le bassin Seine-Normandie (fourniture puis traitement) s'élevait à environ 163,10€ par habitant en 2005 (sur la base de 120 m3 par foyer de 2.31 personnes), dont environ 90 € par habitant consacrés à la collecte et au traitement des eaux usées.

Les indicateurs économiques année 2007

Pour la compétence collecte		
Nombre d'habitants desservis	71859	
Indicateurs économiques 2007	en €	en €/hab
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	3 641 818 €	50,68 €
Soutiens d'Eco Emballages	- €	- €

Pour la compétence traitement		
Nombre d'habitants desservis	70466	
Indicateurs économiques 2007	en €	en €/hab
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	2 784 752 €	39,52 €
Soutiens d'Eco Emballages	432 212 €	6,13 €
Redevances tiers	1 679 270 €	23,83 €
Produits issus de la valorisation	252 151 €	3,58 €
Autres recettes (antennes...)	23 642 €	0,34 €

Evènements importants :

Signature d'une convention de délégation de service public d'une durée de 7 ans pour l'exploitation du centre de traitement des déchets ménagers CYRENE.

Principales dépenses d'investissement : remboursement anticipé du contrat de prêt de 388 800 €.

Explication de l'évolution des coûts :

En matière de traitement, les coûts ont augmenté entre 2006 et 2007 de près de 5% suite à la signature de la convention de délégation de service public. Toutefois, cette augmentation a été limitée grâce à la diminution des refus incinérables (de compostage essentiellement).

Par ailleurs, les apports extérieurs d'ordures ménagères en provenance du SYCTOM de l'agglomération parisienne se sont arrêtés en juin 2007, ce qui a engendré une diminution significative des recettes de cette filière.

En matière de collecte, les contrats ont suivi les révisions annuelles, particulièrement élevées en 2007 du fait de l'augmentation du prix des carburants associée à une forte augmentation du SMIC (suppression d'aides).

Ainsi, l'augmentation des marchés de collecte s'élève à près de 6%, malgré des diminutions significatives de certains marchés :

- Le nettoyage du marché de Chanteloup les Vignes connaît une forte baisse de coût suite à la dernière mise en concurrence (nouveau contrat avec la société MANDON).
- Le montant relatif à la location et transport de bennes de déchets est encore en diminution du fait de l'analyse sur une année pleine du contrat signé avec TAIS.
- Le marché de collecte du verre en apport volontaire est également en diminution du fait de la baisse des tonnages.
- En revanche la prestation de collecte et traitement des DMS connaît un énorme bond du fait d'une part de l'évolution des indices et d'autre part, de la diminution des subventions de l'agence de l'eau.

Comparaison des coûts des filières :

L'analyse des coûts par filières (conteneurs + collecte + traitement, recettes déduites) fait ressortir qu'en 2007, compte tenu des fortes recettes de ventes de matériaux issus de la collecte sélective, ainsi que des soutiens versés par ECO EMBALLAGES, la filière collecte sélective est la moins coûteuse, permettant une économie à la tonne d'environ **3 €** par rapport à la filière ordures ménagères dont le coût est quasiment identique à celui des encombrants.

Le surcoût lié aux erreurs de tri est estimé en 2007 à 197 € par tonne de refus, soit sur la base de 24 % de refus sur 3 590 tonnes de déchets secs triés un surcoût annuel de **169 735 €**.

Mode de financement du service.

Au regard des articles 83, 84 et 85 de la loi du 12 juillet 1999 qui tendent à harmoniser le mode de financement du service d'élimination des déchets ménagers, la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ne peuvent en principe être instituées par une commune ou un EPCI qu'à condition de bénéficier de l'ensemble de la compétence élimination des déchets ménagers et d'assurer au moins la collecte.

Ainsi, toute commune qui s'est dessaisie de l'ensemble de la compétence et donc n'assume plus aucune charge, ne peut plus en principe instituer et percevoir la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Or, le SIVaTRU assure à la fois la collecte et le traitement des déchets ménagers des communes de catégorie A. De fait, il est reconnu au syndicat la possibilité de percevoir directement la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

En 2004, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) était effectivement perçue par le syndicat sur l'ensemble des communes de catégorie A.

Toutefois, la communauté de communes Vexin Seine a repris les compétences collecte et traitement de Meulan et Vaux sur Seine. C'est donc elle qui perçoit la TEOM sur ces communes depuis le 1er janvier 2005. De même, la Communauté de communes des Deux Rives de la Seine a repris les compétences collecte et traitement de Chanteloup les Vignes, Chapet et Triel sur Seine. C'est donc elle qui perçoit la TEOM sur ces communes depuis le 1er janvier 2006.

Les prestations prises en charges par le SIVaTRU pour ces communes sont désormais financées par contribution budgétaire des Communautés de communes.

Les contributions des communautés de communes sont appelées mensuellement par douzième.

Vote de la taxe et mode de recouvrement.

Le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères figurant sur les feuilles d'imposition est établi non pas proportionnellement à l'importance du service rendu, mais d'après le revenu net servant de base à la taxe foncière sur les propriétés bâties (ce revenu étant au moins égal à la moitié de la valeur locative cadastrale).

Le taux de la taxe est fixé directement par l'organe délibérant de la collectivité. Il est déterminé en divisant le produit attendu de la taxe par la somme des bases d'imposition.

En tant que taxe annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est recouvrée en même temps et dans les mêmes conditions que celle-ci. Elle est établie au nom des propriétaires, ceux-ci ayant la possibilité de la récupérer sur les locataires au titre des charges locatives.

5. La valorisation des déchets

Valorisation des produits triés par le SIVaTRU en 2007

Matériaux	Repreneur	Tonnages recyclés	Performances SIVaTRU (kg/hab/an)	Performances nationales (kg/hab/an)*	Economies en matières premières **	Economies d'eau **	Economies d'électricité **
Acier	SITA IdF	76T	1,08	1,68	76 T de minerai de fer et 38 T de coke	1284 m ³	1435 GJ
Aluminium	CORNEC	13T	0,18	0,08	26 T de bauxite	106 m ³	1394 GJ
Carton	SITA IdF	833T	11,82	8,34	2 084 T de bois	17 502 m ³	14 168 GJ
E.L.A	SITA IdF	32T	0,45	0,61	80 T de bois	672 m ³	544 GJ
Papier	UPM	1 565T	22,21	22,73	3 911 T de bois	32 856 m ³	26 598 GJ
Plastique	PAPREC	281T	3,99	4,33	224 T de pétrole	1 964 m ³	14 025 GJ
Verre	SAINT GOBAIN	2 302T	32,67	37,29	1 519 T de Sable	2 302 m ³	9 208 GJ

* Base = Eco Emballages "synthèse des performances 2006 par matériau pour une collecte en Porte à porte en milieu semi urbain"

** Base = Eco Emballages logiciel "illustrez vos tonnages"

GJ = Giga Joule; Le gigajoule (GJ) est une unité du système métrique utilisée pour mesurer la consommation d'énergie. Par exemple, 1 GJ équivaut à : 277,8 kilowattheures d'électricité 26,9 mètres cubes de gaz naturel 25,9 litres de mazout. Équivalent à l'énergie produite par la combustion d'un million d'allumettes de bois, 1 GJ de gaz permet de faire cuire plus de 2 500 hamburgers et 1 GJ d'électricité, de maintenir une ampoule de 60 watts allumée pendant six mois.

Au total en 2007, sur les **5 764 tonnes d'emballages triés** par les 70 466 habitants du SIVaTRU, **5 102 tonnes ont été recyclées**, ce qui a permis d'économiser :

- 56 686 m³ d'eau, soit l'équivalent de la **consommation annuelle de 1 031 habitants**
- 67 372 GJ d'électricité, soit l'équivalent de la **consommation annuelle de 1 727 habitants**
- 6 075 tonnes de bois, 1 519 tonnes de sable, 224 tonnes de pétrole, 76 tonnes de minerai de fer, 38 tonnes de coke et 26 tonnes de bauxite

Valorisation :

La valorisation des produits triés est en hausse par rapport à celle de 2006 sur la majorité des produits à l'exception du verre dont les tonnages d'apport volontaire ont diminué.

Si l'on isole l'effet des variations de stocks, il ressort que la production de carton a fortement augmenté entre 2006 et 2007 (de plus de 100 tonnes), de même que la production d'aluminium qui a plus que doublé.

Les productions de plastique et d'acier ont également connu une progression, tandis que la production de papier se maintient à un niveau assez élevé (autour de 1 500 T/an).

Ces augmentations peuvent s'expliquer notamment par la qualité du tri sur le centre CYRENE : le taux de refus en sortie de chaîne de tri est estimé à 23,7%, pour un taux de refus moyen en entrée de site estimé à 21,3%.

L'Union européenne a fixé un objectif de valorisation des déchets au 31 décembre 2008 : l'ensemble des déchets (ménagers et non ménagers) devra atteindre un taux minimum de valorisation de 60 % et un taux minimum de recyclage de 55 %.

Le **taux de valorisation global** des déchets du SIVaTRU en 2007 se maintient comme en 2006 autour de 83,5%.

En 2007, environ 15,5 % des déchets ménagers du SIVaTRU ont été recyclés.

La circulaire du 28 avril 1998 précise que " *l'objectif national retenu est **qu'à terme, la moitié de la production des déchets** dont l'élimination est de la responsabilité des collectivités soit collectée pour récupérer des matériaux en vue de leur réutilisation, de leur recyclage, pour un traitement biologique ou pour l'épandage agricole* ".

En ce qui concerne le SIVaTRU, ce taux s'élève à 55,7 % en 2007 (recyclage + compostage + végétaux broyés).

Selon l'ADEME, les ordures ménagères collectées en France en 2004 ont été traitées de la façon suivante :

- ~ stockage : 38 % des quantités collectées
- ~ traitement thermique : 43 % des quantités collectées
- ~ tri pour recyclage : 13 % des quantités collectées
- ~ traitement biologique : 6 % des quantités collectées

Enfin, les principaux objectifs en matière de déchets issus du Grenelle de l'environnement sont les suivants (source : « relevé de conclusions » – table ronde « déchets » - du 20 décembre 2007) :

- Réduction de la production d'ordures ménagères de 5kg par an et par habitant pendant 5 ans (soit 25 kg sur 5 ans), hors encombrants et déchets verts.
- 35% des déchets ménagers et assimilés orientés vers le recyclage matière ou organique pour 2012 (et 45% pour 2015)
- 75% de recyclage pour les emballages ménagers en 2012
- Diminution de 15% des déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération à l'horizon 2012.

Tableau de bord de synthèse : prestation de collecte 2007

Caractéristiques du syndicat pour la prestation de collecte :

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains (SIVaTRU)
 Compétences : Collecte et traitement
 Nombre de communes : 11
 Taux d'habitat vertical : 26,52%
 Population desservie : 71 859

Indicateurs techniques sur les opérations de collecte :

Mode de gestion du service de collecte :	prestation		
Fréquence totale des collectes par semaine :	De 2,5 à 7		
		Evolution n-1	Référence Ile de France 2005*
Tonnage total de déchets collectés pour 2007 par le SIVaTRU :	35 158T	1,1%	5 572 900T
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation :	90,8%	0,0%	79,6%
Ratio par habitant des déchets ménagers collectés (kg/hab) :	489	1,1%	489 kg/hab
Ratio par habitant des ordures ménagères résiduelles collectées (kg/hab) :	355	1,0%	343 kg/hab
Ratio par habitant des emballages et journaux magazines collectés (kg/hab) :	82	-1,1%	52 kg/hab
Taux de refus du centre de tri	23%	-5,8%	25,20%
Ratio par habitant des déchets apportés en déchetterie (kg/hab)	13	-24,41%	48 kg/hab
Part des déchets collectés en déchèteries dirigés vers une filière de valorisation :	17%	-4,2%	45%
Mode principal de traitement des déchets ménagers :	compostage		incinération

Indicateurs financiers :

	en €	en €/hab
Contributions des collectivités adhérentes ou des usagers	3 641 818 €	50,68 €

* Source: ORDIF "Tableau de bord 2005 des déchets ménagers et assimilés en Ile-de-France"

Il ressort de ce tableau que les ratios de collecte par habitant du SIVaTRU sont inférieurs à la moyenne d'Ile de France de 2004. Par ailleurs, la part des déchets du SIVaTRU collectés dirigés vers une filière de valorisation est nettement supérieure à la moyenne régionale.

En revanche, l'accès aux déchetteries est inférieur à la moyenne régionale, de même que le taux de valorisation des déchets qui y sont déposés.

Tableau de bord de synthèse : Prestation de traitement 2007

Caractéristiques du syndicat pour la prestation de traitement :	
Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains (SIVaTRU)	
Compétences : Collecte et traitement	
Nombre de communes : 10	
Taux d'habitat vertical : 27,03%	
Population desservie : 70 466	

Indicateurs techniques sur les opérations de traitement :		
Mode de gestion du service de traitement :	prestation	
		Evolution n-1
Tonnage total de déchets traités pour 2007 sur les installations de traitement du SIVaTRU :	61 232T	-0.7%
Tonnage des déchets des collectivités adhérentes traités par le SIVaTRU en 2007 :	37 203T	1.0%
Part des déchets des collectivités adhérentes dans les tonnages reçus sur les installations de traitement du SIVaTRU :	59%	-2.0%
Part des déchets des collectivités adhérentes dirigés vers une filière de valorisation :	83.6%	-0.1%
Taux de refus du centre de tri sous maîtrise d'ouvrage du SIVaTRU :	23%	-5.8%
Taux de refus du centre de compostage sur ordures résiduelles sous maîtrise d'ouvrage du SIVaTRU :	43%	0.1%
Ratio par habitant des déchets apportés en déchetterie (kg/hab) :	13	-83.90%
Part des déchets collectés en déchetterie dirigés vers une filière de valorisation :	17%	-4.2%

Indicateurs financiers :		
	en €	en €/hab
Contributions des collectivités adhérentes ou des usagers	2 784 752 €	39.52 €

Il ressort de ce tableau que plus de 40 % des déchets entrants sur le centre CYRENE proviennent de collectivités extérieures. Les tonnages traités sur les installations du SIVaTRU sont en légère diminution en raison de la perte des tonnages d'ordures ménagères en provenance du SYCTOM de Paris fin juin 2007, qui ont libéré une capacité de traitement des ordures ménagères. Toutefois, concernant les emballages, les encombrants et les déchets verts, l'utilisation des installations est optimisée.

On constate également que le taux de refus du centre de tri a diminué, permettant d'augmenter la fraction valorisée.

6. Données sociales et mesures en matière de prévention :

1/ Emploi

Le centre de traitement CYRENE, exploité par la société **GENERIS** (VEOLIA PROPRETE), comptait au total en 2007 **53 employés** (dont 42 affectés au tri des emballages).

L'agence de collecte des déchets de Carrières sous Poissy (**VEOLIA PROPRETE**) comptait quant à elle, en 2007, **21 personnes** à temps plein pour la collecte des OMR, des emballages et des encombrants du SIVaTRU.

Enfin, le **SIVaTRU** comptait en 2007, **6 (de janvier à septembre) puis 7 (de septembre à décembre) agents** pour la gestion administrative du service de collecte et traitement des déchets.

2/ L'hygiène et la sécurité

Axes de travail :

- Concrétisation de la démarche interne d'hygiène et de sécurité initiée en 2006
- Initiation d'une démarche hygiène sécurité commune avec l'exploitant du site

Concrétisation de la démarche interne d'hygiène et de sécurité initiée en 2006

Validation du document unique

- Finalisation du document unique par l'ACMO, en partenariat avec la Médecine du travail (1^{er} trimestre 2007),
- Validation par la Commission Hygiène Sécurité Environnement (mars 2007)
- Validation par le Comité Technique Paritaire (avril 2007)

Réunions de la Commission Hygiène Sécurité Environnement

Réunions en janvier, mars et octobre 2007 :

- Validation du document unique
- Suivi et validation des actions de prévention menées en interne et sur le site
- Réunions avec l'exploitant du site
- Définition d'un projet de circuit de visite (en partenariat avec la Commission Communication)

Rédaction des plans de prévention

Rédaction des plans de prévention (établis en application du Décret n° 92-158 du 20 Février 1992 et des Articles R.237-6 à R.237-8 du Code du Travail) avec les entreprises d'entretien des locaux et des espaces verts (mai 2007).

Formations

- Formation ACMO (recyclage obligatoire)
- Formation du personnel à la manipulation des extincteurs

Initiation d'une démarche hygiène sécurité commune avec l'exploitant du site

Mise en place d'une démarche globale de sécurisation sur le site, en collaboration avec la Direction Régionale Prévention et Sécurité du Groupe Véolia Propreté :

- Réunions avec la Direction Régionale Prévention et Sécurité en février, mars et octobre 2007
- Participation au CHSCT de Véolia Propreté (juillet 2007)
- Intégration des aspects hygiène et de sécurité aux réunions d'exploitation

Actions menées en commun:

- Réexamen de la problématique liée à l'obligation de l'Arrêté Préfectoral de construire un mur coupe-feu en façade Est du site, organisation de réunion avec la DRIRE : conformité du site à cette obligation
- Réalisation d'un audit incendie du site par un expert en assurance du groupe Véolia Propreté
- Mises en conformité du site :
 - Vérification initiale des installations électriques
 - Réalisation des plans de détection incendie
 - Obtention des certificats de conformité APSAD

Actions prévues en 2008 concernant l'hygiène et la sécurité

- Mise à jour du document unique et des plans de prévention
- Rédaction d'un plan de prévention avec l'exploitant
- Formations : habilitation électrique du personnel, secourisme
- Référencement du site par les pompiers (courant 2008)

3/ Mesures prises pour prévenir les risques sur la santé de l'homme et sur l'environnement des opérations d'élimination des déchets ménagers :

- ~ Une convention entre le SIVaTRU et la commune d'Achères a été signée, permettant aux mansonniens d'accéder à la déchetterie d'Achères. Cette convention devrait aboutir à une amélioration de la valorisation des encombrants et le captage de DMS.
- ~ La convention de délégation de service public pour l'exploitation du centre CYRENE, signée en avril 2007, prévoit de nouvelles contraintes de valorisations des déchets :

Performances garanties par le délégataire :

- Refus légers de compostage : inférieurs à 38%
- Refus lourds de compostage : maximum 7%

- Valorisation des encombrants : 10% jusqu'à septembre 2008, puis 38% (avec prestation de tri au Plessis Gassot)
- Valorisation des journaux et du gros de magasin : minimum 90%
- Valorisation des emballages : minimum 95%

7. Actions de communication :

Création de la commission communication dont l'objet est de définir les axes stratégiques et les objectifs du SIVaTRU en communication à moyen terme, faire remonter les besoins et attentes des communes adhérentes, être force de proposition dans la conception des outils et supports de communication.

Quatre réunions ont eu lieu en 2007 dont l'objet était :

- Travail avec le service communication de VEOLIA PROPLETE pour valider la mise à la charte graphique du groupe et intégrer le logo du SIVaTRU dans la signalétique du centre CYRENE.
- Définition des outils et supports de communication à réaliser à moyen terme

Création de la plaquette de présentation du SIVaTRU.

Tenue d'un stand commun SIVaTRU/SIDRU lors du salon de l'environnement à Poissy du 12 au 18 mars.

Tenue du stand informatif du SIVaTRU lors de la journée de l'environnement à Maisons Laffitte le 23 juin 2007.

En septembre 2007, le SIVaTRU a recruté une **chargée de communication opérationnelle**. Ses actions sur la fin de l'année ont été les suivantes :

Tenue du stand informatif du SIVaTRU lors de différentes manifestations communales :

- 29 septembre : la Fête du flan à Triel-sur-Seine.
- 24 octobre : avant et après le spectacle "Les Frères Rippetout" à Maisons-Laffitte.
- 8 décembre : Téléthon. Collecte de bouteilles en plastique organisée dans toutes les écoles de Villennes-sur-Seine les 3 semaines précédentes : l'argent de leur recyclage fut reversé au Téléthon. Tenue du stand informatif du SIVaTRU pendant la journée + présence lors de l'arrivée des familles pour le spectacle "Les Frères Rippetout" le soir (argent des entrées également reversé au Téléthon).
- 6 octobre : discours d'accueil des nouveaux Triellois par le Maire et l'équipe municipale.

Octobre et novembre : rendez vous avec des Conseils Syndicaux pour la réalisation d'un état des lieux et la mise en place de solutions adaptées :

- Résidence 3 rue Daniel Potrel à Vaux-sur-Seine (37 logements)
- Résidence Meulan Paradis à Meulan (850 logements)
- Résidence 59 rue des Créneaux à Triel-sur-Seine (7 logements)
- Résidence L'Orée du Bois à Maisons-Laffitte
- Résidence Les Bords de Seine à Triel-sur-Seine
- Résidence Au fil de l'eau à Triel-sur-Seine (32 logements)

28 septembre : ramassage de déchets dans la nature (opération "Nettoyons la nature") avec les élèves de l'école de l'Hautil (Grande Section à CM2) suivi d'animations en classe.

23 octobre : exposition auprès des élèves de l'école élémentaire d'Evécquemont.

Octobre à décembre : réalisation des calendriers du Sivatru 2008 - un par commune

Création d'une lettre préventive du Sivatru sur le tri des déchets

Réception des appels téléphonique des administrés sur le tri des déchets.

8. Perspectives :

Le SIVaTRU prévoit la création d'une déchetterie sur son territoire afin d'améliorer le tri des encombrants et le captage des DMS et des DEEE. Les études de programmation et de maîtrise d'œuvre doivent être réalisées courant 2008.

La consultation des entreprises de travaux est prévue fin 2008 début 2009.

Un box à verre doit être réalisé courant 2008, permettant de limiter le bris de verre et donc d'améliorer la qualité du verre réceptionné par Saint Gobain emballages.

Autres travaux prévus courant 2008 :

- Réfection du bardage des bâtiments de réception des OM et d'affinage
- Installation d'une nouvelle détection incendie dans le bâtiment de stockage
- Installation de protections collectives (garde corps) ou individuelles (lignes de vie) contre la chute des personnes en toiture des bâtiments non équipés

9. GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS :

ACMO : Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité

AV : Apport Volontaire

C 1 : fréquence de collecte correspondant à une fois par semaine

CET: Centre d'Enfouissement Technique

CSDU : Centre de Stockage des Déchets Ultimes.

DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux ou déchets dangereux, déchets des ménages qui par leur composition ou leurs caractéristiques, présentent un caractère polluant et/ou dangereux pour la santé

E.L.A : Emballages pour Liquides Alimentaires

FCTVA : Fond de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée

G.J : Gigajoule

JRM : Journaux Revues Magazines

Kg/hab : kilogrammes par habitant

MAPA : Marchés à Procédure Adaptée

MP : Marchés Publics

N D : Non Disponible

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles, déchets ménagers restant après collectes sélectives.

PAP : Porte à Porte

SIDRU : Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains

SIVaTRU : Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains

SMITRIVAL : Syndicat Mixte des Installations de Tri et de Valorisation

T : Tonne

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TTC : Toutes Taxes Comprises

UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

10. ANNEXES :

- ~ Fiche synthétique par commune : Chanteloup les Vignes
- ~ Fiche synthétique par commune : Chapet
- ~ Fiche synthétique par commune : Ecquevilly
- ~ Fiche synthétique par commune : Evécquemont
- ~ Fiche synthétique par commune : Maisons Laffitte
- ~ Fiche synthétique par commune : Médan
- ~ Fiche synthétique par commune : Meulan
- ~ Fiche synthétique par commune : Port Marly
- ~ Fiche synthétique par commune : Triel sur Seine
- ~ Fiche synthétique par commune : Vaux sur Seine
- ~ Fiche synthétique par commune : Villennes sur Seine

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : CHANTELOUP LES VIGNES

Année 2007

	Chanteloup les Vignes	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	9544	70466	13,54%

Tonnages réceptionnés	Flux	Chanteloup les Vignes			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	3 467T	363,2	1,0%	25 553T	71859	355,6	1,2%	13,6%
	Emballages	313T	32,8	9,0%	5 619T	71859	78,2	6,2%	5,6%
	Déclassements	9T	0,9	N D	13T	71859	0,2	N D	66,0%
	Déchets verts	0T	0,0	-	160T	1124	142,1	-8,7%	0,0%
	Encombrants*	263T	27,5	7,2%	2 261T	69794	32,4	6,7%	11,6%
Apports Volontaires	OM	20T	2,1	-38%	430T	70466	6,1	43,9%	4,6%
	Emballages	21T	2,2	36,5%	295T	48701	6,1	-12,6%	7,3%
	Déchets verts	115T	12,0	-12,8%	638T	70466	9,1	10,1%	18,0%
	Encombrants	482T	50,5	-8,1%	2 356T	70466	33,4	-14,5%	20,4%
	DMS	5T	0,5	46,5%	54T	71859	0,8	5,3%	9,1%
TOTAL		4 693T	491,8	0,5%	37 379T		530,5	1,4%	12,6%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Secteur Nord	Secteur Sud
OM	C2	C3
Emballages	C0.5	C0.5
Encombrants	C 0.25	C 0.5

Le camion de collecte des DMS stationne une fois tous les deux mois au Parking de la salle des fêtes
Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au supermarché rue d'Andrézy

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	5,75T	14,20T	19,95T
Déchets verts	93,25T	21,70T	114,95T
Encombrants	289,06T	192,50T	481,56T
Total	388,06T	228,40T	616,46T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	
	19,55T

	Chanteloup les Vignes		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	909,322	0,095	8295,049	0,118

	Chanteloup les Vignes	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2007	100,55 €	90,20 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : CHAPET

Année 2007

	Chapet	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	1124	70466	1,60%

Tonnages réceptionnés	Flux	Chapet			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	325T	288,9	-2,5%	25 553T	71859	355,6	1,2%	1,3%
	Emballages	119T	105,9	4,0%	5 619T	71859	78,2	6,2%	2,1%
	Déclassés	0T	0,0	0,0%	13T	71859	0,2	N D	0,0%
	Déchets verts	160T	142,1	-8,7%	160T	1124	142,1	-8,7%	100,0%
	Encombrants*	49T	43,4	10,3%	2 261T	69794	32,4	6,7%	2,2%
Apports Volontaires	OM	1T	0,8	-58%	430T	70466	6,1	43,9%	0,2%
	Emballages	11T	10,0	-6,8%	295T	48701	6,1	-12,6%	3,8%
	Déchets verts	3T	3,0	67,5%	638T	70466	9,1	10,1%	0,5%
	Encombrants	25T	22,2	-13,4%	2 356T	70466	33,4	-14,5%	1,1%
	DMS	2T	1,7	34,1%	54T	71859	0,8	5,3%	3,5%
TOTAL		694T	617,8	-2,6%	37 379T		530,5	1,4%	1,9%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Chapet
OM	C2
Emballages	C0.5
Déchets verts	36 fois/an
Encombrants	C 0.125

Le camion de collecte des DMS stationne trois fois par an au Parking de la Mairie
Une borne pour la collecte des piles est située à l'accueil de la Mairie

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0,00T	0,85T	0,85T
Déchets verts	0,00T	3,35T	3,35T
Encombrants	5,55T	19,35T	24,90T
Total	5,55T	23,55T	29,10T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	3,60T
---	-------

Volume de conteneurs	Chapet		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
	212,39	0,189	8295,049	0,118

Contribution moyenne par habitant en 2007	Chapet	SIVaTRU
	108,26 €	90,20 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : ECQUEVILLY

Année 2007

	Ecquevilly	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4208	70466	5,97%

Tonnages réceptionnés	Flux	Ecquevilly			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 459T	346,6	1,9%	25 553T	71859	355,6	1,2%	5,7%
	Emballages	296T	70,4	1,0%	5 619T	71859	78,2	6,2%	5,3%
	Déclassements	0T	0,0	N D	13T	71859	0,2	N D	1,1%
	Déchets verts	0T	0,0	-	160T	1124	142,1	-8,7%	0,0%
	Encombrants*	103T	24,5	3,7%	2 261T	69794	32,4	6,7%	4,6%
Apports Volontaires	OM	8T	2,0	-41%	430T	70466	6,1	43,9%	2,0%
	Emballages	31T	7,3	6,7%	295T	48701	6,1	-12,6%	10,4%
	Déchets verts	15T	3,6	31,9%	638T	70466	9,1	10,1%	2,4%
	Encombrants	205T	48,8	-4,6%	2 356T	70466	33,4	-14,5%	8,7%
	DMS	2T	0,5	-38,4%	54T	71859	0,8	5,3%	3,5%
TOTAL		2 120T	503,7	1,1%	37 379T		530,5	1,4%	5,7%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Ecquevilly
OM	C 2.75
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.25

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et à la pharmacie Devisme

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0,00T	8,45T	8,45T
Déchets verts	0,00T	15,30T	15,30T
Encombrants	0,00T	9,85T	9,85T
Total	0,00T	33,60T	33,60T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	
	0,75T

Déchetterie	Tonnage	Kg/hab
Encombrants	196T	46,5
Carton	13T	3,1
DMS	1,9T	0,5
TOTAL	211T	50,0

La déchetterie est ouverte tous le samedi matin.

	Ecquevilly		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	370,114	0,088	8295,049	0,118

	Ecquevilly	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2007	82,86 €	90,20 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : EVECQUEMONT

Année 2007

	Evecquemont	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	672	70466	0,95%

Tonnages réceptionnés	Flux	Evecquemont			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	230T	342,5	18,9%	25 553T	71859	355,6	1,2%	0,9%
	Emballages	80T	119,3	12,8%	5 619T	71859	78,2	6,2%	1,4%
	Déclassés	0T	0,0	0,0%	13T	71859	0,2	N D	0,0%
	Déchets verts	0T	0,0	-	160T	1124	142,1	-8,7%	0,0%
	Encombrants*	0T	0,0	-	2 261T	69794	32,4	6,7%	0,0%
Apports Volontaires	OM	1T	0,8	-27%	430T	70466	6,1	43,9%	0,1%
	Emballages	9T	13,7	-36,5%	295T	48701	6,1	-12,6%	3,1%
	Déchets verts	0T	0,0	-100,0%	638T	70466	9,1	10,1%	0,0%
	Encombrants	43T	64,1	-6,3%	2 356T	70466	33,4	-14,5%	1,8%
	DMS	1T	1,5	74,1%	54T	71859	0,8	5,3%	1,9%
TOTAL		364T	542,0	11,3%	37 379T		530,5	1,4%	1,0%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Evecquemont
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	-

Les encombrants peuvent être déposés au parking du Vieux colombier un samedi tous les deux mois.

Les DMS peuvent être déposés aux services techniques un samedi tous les deux mois aux services techniques

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au dépôt de pain

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0,00T	0,55T	0,55T
Encombrants	33,60T	9,45T	43,05T
Total	33,60T	10,00T	43,60T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	1,45T
---	-------

	Evecquemont		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	83,115	0,124	8295,049	0,118

	Evecquemont	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2007	84,54 €	90,20 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : MAISONS LAFFITTE

Année 2007

	Maisons Laffitte	SIVaTRU (traitement)	Part / population totale
Nombre d'habitants	21765	70466	30,89%

Tonnages réceptionnés	Flux	Maisons Laffitte			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolutio n n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	7 704T	354,0	0,7%	25 553T	71859	355,6	1,2%	30,1%
	Emballages	2 089T	96,0	3,1%	5 619T	71859	78,2	6,2%	37,2%
	Déclassements	0T	0,0	0,0%	13T	71859	0,2	N D	0,0%
	Déchets verts	0T	0,0	0,0%	160T	1124	142,1	-8,7%	0,0%
	Encombrants*	587T	27,0	-0,7%	2 261T	69794	32,4	6,7%	26,0%
Apports Volontaires	OM	137T	6,3	-15,3%	430T	70466	6,1	43,9%	31,8%
	Emballages	0T	0,0	-	295T	48701	6,1	-12,6%	0,0%
	Déchets verts	0T	0,0	-100,0%	638T	70466	9,1	10,1%	0,0%
	Encombrants	174T	8,0	-31,6%	2 356T	70466	33,4	-14,5%	7,4%
	DMS	12T	0,5	4,5%	54T	71859	0,8	5,3%	21,4%
TOTAL		10 703T	491,7	0,1%	37 379T		530,5	1,4%	28,6%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Grand-Maisons	Longueil	Albine- Château	Napoléon- Charlemagne
OM	C3	C5	C3	C3
Emballages	C1	C1	C1	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25	C 0.25	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne deux fois par mois sur le parking du marché

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et chez les commerçants

Les cartouches d'encre d'imprimante peuvent être déposées à la Mairie

Des conteneurs pour la collecte des vêtements sont disposés sur différents parkings.

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	134,25T	2,25T	136,50T
Encombrants	152,80T	21,65T	174,45T
Total	287,05T	23,90T	310,95T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	6,25T
---	-------

Nombre de dépôts à la déchetterie d'Achères	396
--	-----

	Maisons Laffitte		SIVaTRU	
	M ³	M ³ /Hab	M ³	M ³ /Hab
Volume de conteneurs	2907,861	0,134	8295,049	0,118

	Maisons Laffitte	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2007	83,71 €	90,20 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : MEDAN

Année 2007

	Médan	SIVaTRU (collecte)	Part / population totale
Nombre d'habitants	1393	71859	1,94%

Tonnages réceptionnés	Flux	Médan			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	329T	236,1	13,0%	25 553T	71859	355,6	1,2%	1,3%
	Emballages	151T	108,4	7,2%	5 619T	71859	78,2	6,2%	2,7%
	Déclassés	0T	0,0	0,0%	13T	71859	0,2	N D	0,0%
	Déchets verts	0T	0,0	0,0%	160T	1124	142,1	-8,7%	-
	Encombrants*	0T	0,0	0,0%	2 261T	69794	32,4	6,7%	-
Apports volontaires	DMS	2T	1,1	-17,8%	54T	71859	0,8	5,3%	2,9%
TOTAL		481T	345,6	11,0%	33 660T		468,4	2,4%	1,4%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Médan
OM	C1.5
Emballages	C1
Encombrants	C 0.25
Déchets verts	27 fois/an

La collecte des encombrants et la collecte des déchets verts sont pris en charge directement par la commune
Le camion de collecte des DMS stationne trois fois par an au Parking des Remparts

	Médan		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	0	0,000	8295,049	0,115

L'achat et la livraison des conteneurs sont pris en charge par la commune de Médan

	Médan	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2007	34,50 €	50,68 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : MEULAN

Année 2007

	Meulan	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	8394	70466	11,91%

Tonnages réceptionnés	Flux	Meulan			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	3 286T	391,5	1,1%	25 553T	71859	355,6	1,2%	12,9%
	Emballages	397T	47,3	1,0%	5 619T	71859	78,2	6,2%	7,1%
	Déclassés	1T	0,2	N D	13T	71859	0,2	N D	10,3%
	Déchets verts	0T	0,0	-	160T	1124	142,1	-8,7%	0,0%
	Encombrants*	305T	36,4	-1,4%	2 261T	69794	32,4	6,7%	13,5%
Apports Volontaires	OM	58T	6,9	-12%	430T	70466	6,1	43,9%	13,4%
	Emballages	80T	9,6	-25,2%	295T	48701	6,1	-12,6%	27,2%
	Déchets verts	13T	1,5	-76,0%	638T	70466	9,1	10,1%	2,0%
	Encombrants	217T	25,9	-13,3%	2 356T	70466	33,4	-14,5%	9,2%
	DMS	5T	0,6	-5,9%	54T	71859	0,8	5,3%	9,3%
TOTAL		4 363T	519,8	-1,6%	37 379T		530,5	1,4%	11,7%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Secteur 1	Secteur 2	Centre ville
OM	C2	C2	C7
Emballages	C0.5	C0.5	C0.5
Encombrants	C1	C1	C1

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par mois Quai de l'Arquebuse

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie, dans la cour des services techniques et chez les commerçants

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	55,65T	2,05T	57,70T
Déchets verts	11,35T	1,35T	12,70T
Encombrants	150,94T	66,45T	217,39T
Total	217,94T	69,85T	287,79T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	20,65T
---	--------

	Meulan		SIVaTRU	
	M ³	M ³ /Hab	M ³	M ³ /Hab
Volume de conteneurs	1290,221	0,154	8295,049	0,118

	Meulan	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2007	94,60 €	90,20 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : PORT MARLY

Année 2007

	Port Marly	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4412	70466	6,26%

Tonnages réceptionnés	Flux	Port Marly			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 444T	327,3	1,5%	25 553T	71859	355,6	1,2%	5,7%
	Emballages	325T	73,7	1,5%	5 619T	71859	78,2	6,2%	5,8%
	Déclassements	0T	0,0	0,0%	13T	71859	0,2	N D	0,0%
	Déchets verts	0T	0,0	0,0%	160T	1124	142,1	-8,7%	0,0%
	Encombrants*	145T	32,8	13,6%	2 261T	69794	32,4	6,7%	6,4%
Apports Volontaires	OM	1T	0,3	71%	430T	70466	6,1	43,9%	0,3%
	Emballages	28T	6,4	-8,2%	295T	48701	6,1	-12,6%	9,6%
	Déchets verts	1T	0,1	-14,3%	638T	70466	9,1	10,1%	0,1%
	Encombrants	114T	25,9	10,8%	2 356T	70466	33,4	-14,5%	4,8%
	DMS	1T	0,2	-16,9%	54T	71859	0,8	5,3%	1,7%
TOTAL		2 059T	466,7	2,6%	37 379T		530,5	1,4%	5,5%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Pavillons et petis collectifs	Grands collectifs et centre ville
OM	C2	C2
Emballages	C0.5	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par trimestre Parking de la Mairie

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au café "le Brazza"

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0,00T	1,20T	1,20T
Encombrants	93,57T	20,60T	114,17T
Total	93,57T	21,80T	115,37T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	3,70T
---	-------

	Port Marly		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	570,801	0,129	8295,049	0,118

	Port Marly	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2007	80,37 €	90,20 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : TRIEL SUR SEINE

Année 2007

	Triel sur Seine	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	11097	70466	15,75%

Tonnages réceptionnés	Flux	Triel sur Seine			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	3 738T	336,8	-0,3%	25 553T	71859	355,6	1,2%	14,6%
	Emballages	1 029T	92,7	0,4%	5 619T	71859	78,2	6,2%	18,3%
	Déclassements	2T	0,2	N D	13T	71859	0,2	N D	13,4%
	Déchets verts	0T	0,0	-	160T	1124	142,1	-8,7%	0,0%
	Encombrants*	380T	34,2	27,8%	2 261T	69794	32,4	6,7%	16,8%
Apports Volontaires	OM	196T	17,6	-13,7%	430T	70466	6,1	43,9%	45,6%
	Emballages	55T	4,9	-12,4%	295T	48701	6,1	-12,6%	18,6%
	Déchets verts	386T	34,8	7,3%	638T	70466	9,1	10,1%	60,5%
	Encombrants	835T	75,2	-1,2%	2 356T	70466	33,4	-14,5%	35,4%
	Gravats	304T	27,4	15,1%	304T	11097	27,4	15,1%	100,0%
	DMS	15T	1,3	-6,7%	54T	71859	0,8	5,3%	27,2%
TOTAL		6 938T	625,2	1,4%	37 683T		534,8	1,5%	18,4%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Secteur vert	Secteur jaune	Secteur rose
OM	C2	C2	C2
Emballages	C1	C1	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25	C 0.25

Plusieurs bornes à piles sont installées : à l'accueil de la Mairie, à la déchetterie et chez les commerçants vendeurs de piles

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	178,17T	17,65T	195,82T
Encombrants	421,66T	116,45T	538,11T
Déchets verts	234,55T	16,97T	251,52T
Total	834,38T	151,07T	985,45T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	
	26,20T

Déchetterie	Tonnage	Kg/hab
Encombrants	297T	26,8
Végétaux	134T	12,1
Gravats	304T	27,4
Plâtre	N D	N D
DMS	15T	1,3
TOTAL	750T	67,6

	Triel sur Seine		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs*	1019,83	0,092	8295,049	0,118

	Commune de Triel sur Seine	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2007	94,70 €	90,20 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : VAUX SUR SEINE

Année 2007

	Vaux sur Seine	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4369	70466	6,20%

Tonnages réceptionnés	Flux	Vaux sur Seine			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 541T	352,7	-0,9%	25 553T	71859	355,6	1,2%	6,0%
	Emballages	359T	82,2	5,5%	5 619T	71859	78,2	6,2%	6,4%
	Déclassements	0T	0,0	0,0%	13T	71859	0,2	N D	0,0%
	Déchets verts	0T	0,0	-	160T	1124	142,1	-8,7%	0,0%
	Encombrants*	230T	52,7	8,6%	2 261T	69794	32,4	6,7%	10,2%
Apports Volontaires	OM	7T	1,6	-14%	430T	70466	6,1	43,9%	1,6%
	Emballages	21T	4,9	-9,8%	295T	48701	6,1	-12,6%	7,3%
	Déchets verts	10T	2,3	22,2%	638T	70466	9,1	10,1%	1,6%
	Encombrants	128T	29,2	13,0%	2 356T	70466	33,4	-14,5%	5,4%
	DMS	7T	1,6	25,3%	54T	71859	0,8	5,3%	12,8%
TOTAL		2 303T	527,2	1,6%	37 379T		530,5	1,4%	6,2%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Vaux Sur Seine
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par mois Place de la Gare

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'ancienne Mairie, Place de la Gare, au centre de loisirs et à la pharmacie Cornet

Un conteneur pour les seringues et aiguilles est disposé aux ateliers municipaux

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0,00T	6,95T	6,95T
Encombrants	4,85T	122,90T	127,75T
Végétaux	0,00T	9,90T	9,90T
Total	4,85T	139,75T	144,60T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	10,10T
---	--------

	Vaux sur Seine		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	469,051	0,107	8295,049	0,118

	Vaux sur Seine	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2007	89,66 €	90,20 €

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : VILLENES SUR SEINE

Année 2007

	Villennes sur Seine	SIVaTRU (traitement)	Part / population totale
Nombre d'habitants	4790	70466	6,80%

Tonnages réceptionnés	Flux	Villennes sur Seine			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	2 031T	424,0	1,1%	25 553T	71859	355,6	1,2%	7,9%
	Emballages	461T	96,3	5,5%	5 619T	71859	78,2	6,2%	8,2%
	Déclassés	1T	0,3	N D	13T	71859	0,2	N D	9,2%
	Déchets verts	0T	0,0	-	160T	1124	142,1	-8,7%	0,0%
	Encombrants*	199T	41,5	3,4%	2 261T	69794	32,4	6,7%	8,8%
Apports Volontaires	OM	2T	0,4	-83%	430T	70466	6,1	43,9%	0,4%
	Emballages	38T	7,9	-10,3%	295T	48701	6,1	-12,6%	12,8%
	Déchets verts	95T	19,9	-8,9%	638T	70466	9,1	10,1%	14,9%
	Encombrants	132T	27,6	-17,1%	2 356T	70466	33,4	-14,5%	5,6%
	DMS	4T	0,8	63,0%	54T	71859	0,8	5,3%	6,8%
TOTAL		2 963T	618,6	0,2%	37 379T		530,5	1,4%	7,9%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Villennes sur Seine
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par trimestre devant la Mairie
Une borne pour la collecte des piles est située à l'accueil de la Mairie

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0,00T	1,90T	1,90T
Encombrants	89,73T	42,60T	132,33T
Végétaux	92,17T	3,15T	95,32T
Total	181,90T	47,65T	229,55T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	13,00T
---	--------

	Villennes sur Seine		SIVaTRU	
	M³	M³/Hab	M³	M³/Hab
Volume de conteneurs	462,344	0,097	8295,049	0,118

Remarque : l'achat et la livraison de conteneurs à ordures ménagères est pris en charge par la commune de Villennes sur Seine

	Villennes sur Seine	SIVaTRU
Contribution moyenne par habitant en 2007	99,91 €	90,20 €

